



LETTRE DE RELANCE

Art. L. 1617-5 du code général des collectivités territoriales



Liberté Égalité Fraternité

RNSU

Votre centre des Finances Publiques
TRESORERIE ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS PUBL ICS DE

39 AV DE LA LIBERTE

68024 COLMAR CEDEX Tél: 03 89 12 40 92

Mél: t068005@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil du public : DU LUNDI AU VENDREDI 8H30-12H30 BIC/IBAN : BDFEFRPPCCT/FR433000100307C681000000057 CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES TRES. ETS HOSP. PUBLICS DE COLMAR 39 AV DE LA LIBERTE 68024 COLMAR CEDEX



4225-002032-0005-2



MME ALVES RIBEIRO LEITE ANDRESSA 16RUE DU GAL BOEEGET 67210 OBERNAI

Vos références

Numéro d'acte :

10802619117

Madame, Monsieur,

Selon mes informations, vous n'avez pas payé les produits dont vous êtes redevable selon les prescriptions légales.

Je vous invite à régulariser dans les meilleurs délais votre situation dont le décompte détaillé figure dans le tableau ci-dessous. A défaut, je poursuivrai, à l'issue d'un délai de trente jours suivant la notification du présent document, la procédure visant à obtenir le paiement des sommes précitées.

Situation des sommes dont vous êtes redevable, arrêtée le 11/04/2023, en vertu de titre(s) rendu(s) exécutoire(s) par Manuel Klein /

Référence	Date	Nom	Dates des	Objet de la créance	Montant initial	F	Réductions et	Reste
de la créance	d'émission		soins	N° Sécu.	dû	Frais dus	versements	à payer
BC65700/EX 2022 T 8321547	08/12/2022	ALVES RIBEIRO L EITE ANDRESSA	17/07/2022	HOSPITALISATION - Période facturée du 16/07/2022 au 17/07/2022 - ALV 293109941627854	216,98	0,00	0,00	216,9
The state of the s		-W TT - W	TOTAL	DÛ	216.9	8 €		

Si vous avez déjà réglé la totalité du reste à payer ci-dessus, ne tenez pas compte de ce courrier. Si vous rencontrez des difficultés pour payer la somme restant due, je vous invite à me contacter rapidement.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le comptable public, HARNAY Catherine





Pour utiliser les différents modes de règlement, voir au verso Application: HELIOS

Lettre de relance n° 10802619117 du 11/04/2023

SOMME À PAYER : 216,98 Euro(s)

Références : POSTE : 068005 COL/BUD : 65700 MME ALVES RIBEIRO LEITE ANDRESSA 16RUE DU GAL BOEEGET 67210 OBERNAI

TALON DE PAIEMENT

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES 59885 LILLE CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

000000657232

555555000126 19302000108026191170680055900806

21698



Liberté Égalité Fraternité

Pour vous renseigner – TRES. ETS HOSP. PUBLICS DE COLMA

39 AV DE LA LIBERTE

68000 COLMAR

Téléphone : 03 89 12 40 92

Télécopie :

Mél: t068005@dgfip.finances.gouv.fr

FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES TRES ETS HOSP PUBLICS DE COLMA 39 AV DE LA LIBERTE 68000 COLMAR

6569-000537-0001-0



Mme ALVES RIBEIRO LEITE Andressa 16RUE DU GAL BOEEGET 67210 OBERNAI

COLMAR, le 23/05/2023

Références Nom du redevable : Mme ALVES RIBEIRO LEITE

Nom du malade : alves ribeiro leite andressa N° de sécurité sociale : 2931099416278

Références de la dette : Titre n° 8321547/2022, émis le

08/12/22 par groupe hosp selestat obern

ATTESTATION DE PAIEMENT

Le comptable public atteste sous réserve d'encaissement en cas de paiement par chèque, le règlement ci-après :

N° d'ordre	Montant du principal	Montant des Frais	Code produit
1	176,98	0,00	hospitalisation court sejour
2	40,00	0,00	hospitalisation court sejour

Dette émise par :

groupe hosp selestat obernai

Montant du règlement Date du règlement

216,98 Euro(s)

Mode de paiement

23/05/2023 Virement BDF

Cette demande de remboursement ne peut être faite que dans le cas où aucune prise en charge n'a été délivrée par cet organisme.

> Le Comptable public **HARNAY** Catherine

^{*} Joindre l'avis des sommes à payer à cette attestation lors de la demande de remboursement à votre mutuelle ou à votre caisse complémentaire.